

Annnonce événementielle selon l'art. 53 RC

26 avril 2024, 18h00

Nant de Drance SA : une année 2023 qui démontre l'utilité de la centrale

Finhaut – L'année 2023 marque la première année complète d'exploitation des installations de Nant de Drance SA. Les six machines ont fonctionné au total pendant près de 18 900 heures, en mode pompage ou turbinage. Elles ont ainsi produit 1 010 GWh d'électricité et pompé 1 222 GWh. Les charges de l'exercice 2023, couvertes par les actionnaires de la société, se sont élevées à 119,3 millions de CHF. La centrale confirme son rôle essentiel de stabilisation du réseau électrique afin d'intégrer dans le système énergétique la production intermittente des énergies solaire et éolienne. Les mesures de compensation environnementales mises en œuvre dans la cadre de la construction de la centrale portent quant à elles leurs fruits.

Lors de sa séance du 26 avril 2024, le Conseil d'administration de Nant de Drance SA a approuvé les comptes de l'exercice 2023 à l'attention de l'Assemblée générale. Pour l'exercice écoulé, première année d'exploitation complète de l'aménagement, la production s'est élevée à 1 010 GWh et la consommation pour le pompage à 1 222 GWh, des valeurs qui correspondent à une cinquantaine de remplissage de la retenue supérieure du Vieux Emosson. Les contributions des actionnaires pour la couverture des charges de l'exercice 2023 se sont élevées à 119,3 millions de CHF et la part des fonds propres représente 22,37% du total du bilan.

Nant de Drance SA est gérée comme une société de partenaires. Ce mode de gestion se caractérise par le fait que les actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital-actions, disposent des capacités de production et de pompage de la centrale et qu'en contrepartie, ils s'engagent, dans les mêmes proportions, à couvrir les charges annuelles (maintenance, amortissements, redevances hydrauliques, intérêts, etc.). En conséquence, les résultats publiés ne reflètent pas la performance économique de Nant de Drance SA, la flexibilité de la centrale étant valorisée exclusivement par ses actionnaires sur les marchés de l'électricité.

Des installations pleinement utilisées pour stabiliser le réseau électrique

La centrale de Nant de Drance étant entrée en service en juillet 2022, 2023 constitue la première année complète d'exploitation des installations. Celles-ci font preuve d'une grande fiabilité. « La performance des machines est supérieure aux attentes et leur taux d'utilisation est très élevé – les six pompes-turbines ont cumulé près de 18 900 heures de fonctionnement au cours de l'année 2023, souligne Alain Sauthier, directeur de Nant de Drance SA. Ceci montre que les actionnaires exploitent pleinement les possibilités que leur offre la centrale pour réguler le réseau électrique. » Grâce à ses six machines extrêmement flexibles, à sa puissance de 900 MW et à ses capacités de stockage, Nant de Drance joue en effet un rôle essentiel dans la stabilisation du réseau électrique au niveau suisse et européen. Face à l'essor des énergies renouvelables, telles que l'éolien et le photovoltaïque, dont la production est

intermittente, la flexibilité offerte par une centrale telle que Nant de Drance est indispensable afin de compenser les variations sur le réseau électrique et maintenir en permanence l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité. Nant de Drance fonctionne comme une grande batterie qui, sur le court terme, permet de rapidement stocker l'électricité excédentaire sur le réseau, ou produire l'énergie nécessaire lorsque la demande est supérieure à la production. « La centrale améliore ainsi la sécurité du réseau. Son faible impact carbone contribue à la lutte contre le changement climatique. En somme, cet aménagement représente une solution énergétique à la fois polyvalente, durable et efficiente », résume Amédée Murisier, Président du Conseil d'administration.

Objectifs environnementaux en bonne voie

Afin de compenser l'impact de la construction de la centrale de Nant de Drance sur la nature, 14 mesures environnementales ont été définies pour un montant total de 22 millions de CHF ; certaines sont déjà terminées et d'autres en cours de réalisation. Trois mesures, situées au Vieux Emosson, au col de la Gueulaz ainsi qu'aux canaux de Saxon, sont arrivées en 2023 au terme des cinq ans de suivi requis. Les rapports de suivi montrent que les objectifs écologiques de ces trois mesures ont été atteints. De plus, Nant de Drance a obtenu le permis pour réaliser le réaménagement écologique du Trient à Vernayaz dont le but est de favoriser la flore ainsi que la faune aquatique, terrestre et volante en lui offrant un espace adapté, tout en répondant aux exigences de protection contre les crues. Les travaux ont débuté en septembre 2023 et devraient se poursuivre jusqu'à l'été 2025. Le permis de réalisation de la mesure de réaménagement du dépôt du Châtelard, sur la commune de Finhaut, a également été accordé à Nant de Drance fin 2023 ; la réalisation est prévue courant 2025.

Assemblée générale 2024 et rapport de gestion 2023

Le rapport de gestion 2023 de Nant de Drance SA sera publié le 29 avril 2024 à 16h sur le lien <https://reports.nant-de-drance.ch/23/fr>. Il sera soumis pour approbation à l'Assemblée générale qui se tiendra le 28 mai 2024.

Pour de plus amples informations sur Nant de Drance, rendez-vous sur www.nant-de-drance.ch.

Contact pour la presse

Nant de Drance SA :

Aline Elzingre-Pittet

Téléphone : +41 58 833 83 33

E-mail : media@nant-de-drance.ch

Nant de Drance en bref

La centrale de Nant de Drance est une centrale de pompage-turbinage d'une puissance de 900 MW située dans une caverne souterraine entre les deux lacs de retenue d'Emosson et du Vieux Emosson en Valais. Son exploitation est assurée par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39 %), les CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %).